

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : EUR 44/010/2013

3 mai 2013

### **Premier mai à Istanbul. Atteintes au droit de manifester pacifiquement et recours excessif à la force par la police**

La commémoration du Premier mai à Istanbul, en Turquie, a une nouvelle fois été marquée par des violences policières et des manœuvres des autorités visant à éviter que des manifestations aient lieu.

Le bureau du gouverneur d'Istanbul a suspendu les transports publics ce jour-là dans le but d'empêcher les manifestants de se rendre aux points de rendez-vous décidés à l'avance. Les manifestants se sont par ailleurs vu interdire de défiler sur la place Taksim, dans le centre d'Istanbul, lieu accueillant traditionnellement les manifestations du Premier mai, en raison des vastes travaux de construction en cours sur ce site.

Amnesty International est préoccupée par le fait qu'une fois encore la police ait recouru de manière excessive à la force contre les manifestants, et notamment employé de manière systématique et disproportionnée des canons à eau et du gaz lacrymogène contre des manifestants pacifiques.

Certains manifestants ont jeté des pierres à la suite de tentatives de la police de disperser la foule par la force. Amnesty International a recueilli de nombreuses informations selon lesquelles des policiers ont frappé des personnes prenant part aux défilés.

Des affrontements entre policiers et manifestants ont eu lieu dans diverses zones de la capitale, notamment dans les quartiers de Beşiktaş et de Şişli, dans le centre, qui jouxtent Taksim.

On voit mal quels objectifs légitimes la police pouvait bien poursuivre en utilisant des canons à eau contre des manifestants pacifiques et les personnes quittant le site où se déroulaient les manifestations. Amnesty International est également préoccupée par les informations selon lesquelles des bombes lacrymogènes ont été tirées à l'intérieur de bâtiments – dont des domiciles privés –, et de véhicules, menaçant la sécurité des manifestants et d'autres membres du public.

De nombreuses personnes ont été blessées, notamment lors de deux épisodes distincts pendant lesquels des manifestants ont été touchés à la tête par des cartouches de gaz lacrymogènes tirées par la police. Une jeune manifestante de 17 ans aurait ainsi été plongée dans le coma pendant 24 heures après avoir été blessée. Un autre manifestant aurait perdu l'usage d'un œil après avoir été atteint à la tête par une grenade lacrymogène.

Amnesty International est consternée par les déclarations des autorités, qui affirment que la force a uniquement été utilisée contre des « groupes marginaux » et que la police a fait un recours approprié à la force dans le cadre des manifestations.

L'organisation rappelle à la police et plus généralement aux autorités l'obligation qui leur est faite de ne pas exercer de discriminations se fondant sur des opinions politiques ou quelque autre motif dans le cadre de leurs fonctions, et exhorte les autorités à veiller à l'application

des normes inscrites dans les Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois.

Les événements observés dans les rues d'Istanbul lors des commémorations du Premier mai illustrent clairement la nécessité pour les autorités turques de faire preuve de volonté politique et de mettre fin à la banalisation du recours excessif à la force lors des manifestations. Amnesty International demande par ailleurs aux autorités de donner aux responsables de l'application des lois des consignes exigeant que tout recours à la force soit proportionnel à la menace rencontrée et conforme aux normes internationales concernées en matière de droits humains.

Amnesty International exhorte aussi les autorités à diligenter dans les meilleurs délais une enquête indépendante et impartiale sur les allégations de recours à une force excessive par la police.

Fin